

FAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL UNE VOIE D'EXCELLENCE

L'ESSENTIEL

- ▮ Un lycéen sur trois est un lycéen professionnel.
- ▮ Pour relever les défis éducatifs qui se posent à notre pays et créer l'École de la confiance, il est nécessaire d'agir très en amont en s'assurant de la maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) par tous les élèves.
- ▮ Il faut également agir en aval en rendant la voie professionnelle plus attractive car porteuse d'insertion, d'excellence et ambassadrice des savoir-faire à la française.
- ▮ La voie professionnelle doit mieux articuler les statuts d'élève et d'apprenti.
- ▮ Ainsi renouvelé, l'enseignement professionnel participera pleinement de la « nouvelle espérance » française voulue par le Président de la République.

Moderniser l'offre de formation

L'enseignement professionnel concentre aujourd'hui une part importante de la difficulté scolaire. Les élèves ne préparent pas toujours des diplômes permettant une insertion professionnelle réussie et connaissent un taux d'échec très important quand ils poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur.

En lien avec les régions et les besoins des territoires, les cartes des formations doivent cibler prioritairement les métiers d'avenir ou en tension. La dimension européenne de la formation professionnelle doit également être renforcée.

Pour répondre aux besoins de l'économie et des territoires, les diplômes professionnels doivent apporter aux jeunes les compétences et les savoirs permettant de continuer à apprendre tout au long de la vie pour leur permettre d'accompagner les évolutions technologiques en cours et à venir.

Pour atteindre cet objectif et permettre une réponse rapide et adaptée aux changements des métiers et des compétences, les modes d'élaboration des diplômes doivent évoluer grâce à un dialogue renforcé avec le monde professionnel.

Par ailleurs, quand cela est nécessaire, l'insertion des jeunes sortant de la voie professionnelle doit être favorisée par le développement d'une offre de formation leur permettant de compléter un premier diplôme avec une seconde formation – spécialisation ou formation à un métier connexe.

Vers une insertion professionnelle réussie

Apprentissage et enseignement professionnel sont deux modalités complémentaires offrant des parcours pédagogiques différents. L'objectif doit être de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes : à diplôme équivalent, sept mois après l'obtention de leur diplôme, 65 % des apprentis sont en emploi, pour 49 % des jeunes lycéens professionnels.

Afin de développer l'apprentissage, conformément à l'engagement du Président de la République, les parcours mixtes de formation, permettant, par exemple, de terminer en apprentissage un parcours de formation engagé sous statut scolaire, seront développés.

Cela implique des coopérations renforcées avec les régions et, au niveau local, entre les lycées professionnels, les centres de formation d'apprentis et les entreprises, notamment en mobilisant les Campus des métiers et des qualifications ou les lycées des métiers. Les cahiers des charges des Campus des métiers et des qualifications prendront davantage en compte ces évolutions destinées à favoriser la réussite professionnelle des lycéens.

Favoriser la réussite de tous

Rénovation des CAP

Malgré le travail entrepris dans la voie professionnelle en 2009, les CAP n'ont pas été véritablement rénovés depuis de nombreuses années.

Or, les classes préparant ce diplôme accueillent une part croissante d'élèves fragiles, dont certains ne maîtrisent pas les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite des apprentissages. Cela pèse à la fois sur l'insertion professionnelle (seulement 30 % des élèves diplômés de CAP sont en emploi sept mois après leur sortie) et sur la poursuite de formation (environ un jeune sur cinq). Un plan d'actions en faveur des élèves de CAP sera lancé afin d'organiser une prise en charge différenciée des élèves et de renforcer les possibilités d'innovation pédagogique dans ces classes.

Poursuite d'études

Par ailleurs, un tiers des bacheliers professionnels poursuivent aujourd'hui leurs études, mais leur taux d'échec est élevé (près de 95 % d'échec), notamment à l'université. L'enjeu est de favoriser les poursuites d'études de ces bacheliers vers les filières dans lesquelles leurs chances de réussite sont les plus élevées : plus de 60 % de réussite des bacheliers professionnels au BTS en 2016.

Une expérimentation menée dans cinq académies permet, sur avis de l'équipe pédagogique de terminale, aux bacheliers professionnels qui le demandent, d'intégrer une section de technicien supérieur. Cette expérience permettra d'identifier les conditions favorables à ces parcours de réussite. ■

Pour aider les jeunes à choisir leur orientation dans une voie professionnelle,

il est utile de mettre à leur disposition des informations sur l'organisation de la formation à l'École et en entreprise, le contenu des enseignements, les voies de poursuite d'études et les métiers auxquels ils peuvent prétendre. Il est également indispensable de leur préciser les niveaux d'insertion dans le monde du travail par filière et par diplôme professionnel.

Pour cela, le ministère de l'Éducation nationale publie chaque année les résultats de deux enquêtes sur

l'insertion des jeunes dans la vie active sept mois après leur sortie de formation professionnelle, que le diplôme (CAP, baccalauréat professionnel ou BTS) ait été obtenu ou non :

<http://www.education.gouv.fr/cid116934/construire-son-orientation-dans-la-voie-professionnelle-en-connaissant-les-niveaux-d-insertion-dans-le-monde-du-travail.html>